



Tip Top Info 13

Samaritains de Vernier

Bruno Parent, 27.07.10

Lésions oculaires

1/ Préambule

Dans le cadre du thème de la collecte 2010, «1^{er} secours aussi pour les bricoleurs», la section des samaritains de Vernier vous propose 3 Tip Top info : contusion (N°14), coupures (N°15) et celui-ci.

33'000 accidents de bricolage nécessitent des soins médicaux chaque année en Suisse.

2/ Lésions possible durant du bricolage

Les principales sources d'atteintes oculaires lors du bricolage sont :

- blessures par un corps étranger. Par exemple, éclat de bois, morceau de carrelage lors d'une découpe, copeaux métalliques lors d'un perçage, ... etc.,
- brûlure par un agent chimique. Par exemple, projection d'un solvant à peinture, éclaboussures avec un décapant, ...etc
- brûlures par rayonnement. Par exemple lors de soudure à l'arc, d'utilisation de laser télémétrique ou en cas de défaillance électrique (court-circuit).

3/ Conduite à tenir

3.1 Corps étranger dans l'œil

Ne jamais frotter.

Ne jamais extraire soi même un corps étranger qui s'est incrusté dans l'œil.

Recouvrir l'œil lésé avec une compresse et faire un bandage sur **les deux yeux** avec un tissu opaque. En effet, comme les mouvements oculaires sont synchronisés, c'est le seul moyen de mettre l'œil lésé au repos et, ainsi, d'apaiser les douleurs.

Alarmer ou se faire accompagner chez un ophtalmologue.

3.2 Brûlure par agent chimique

Faites ouvrir les paupières ou bien aider le blessé à tenir ouvertes ses paupières.

Rincer les deux yeux avec un jet d'eau de force moyenne depuis le nez vers l'extérieur pendant au moins 15 minutes.

Attention à ne pas être atteint par le produit chimique.

Noter le nom du produit en cause, sa concentration et la manière dont le produit a été projeté (vapeur ou liquide).

Alarmer ou se faire accompagner aux urgences d'un hôpital.

3.3 Brûlures par rayonnement

Idem que pour la brûlure par agent chimique (3.2).

Attention un «coup d'arc» peut aussi être accompagné d'une projection de particules de métal en fusion.

4/ Rappel

Une atteinte de l'œil n'est jamais anodine, seul un ophtalmologue pourra évaluer la gravité de la blessure.

5/ Prévention

Porter des lunettes de protection adaptées au travail, si possible avec des protections latérales.

En cas de soudure à l'arc, porter un masque muni d'un filtre oculaire spécifique. Par ailleurs, penser aux personnes qui peuvent se trouver à proximité.

6/ Sources

Cours de samaritain de l'ASS.

